



FICHE SANITAIRE DE LIAISON à remplir avec attention

INFORMATIONS CONCERNANT LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT

En cas de fausse déclaration, la responsabilité de la ville sera dérogée

VACCINS OBLIGATOIRE Antidiphtérique / Antitétanique / Anti poliomyélite (DTP)

COPIE DU CARNET DE SANTÉ OBLIGATOIRE

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat de contre-indication.

L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT NECESSITE -T- IL UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (P.A.I)?

OUI NON

Si Oui pour :

- UNE ALLERGIE ALIMENTAIRE, précisez
- UNE INTOLERANCE ALIMENTAIRE, précisez
- UN TROUBLE DE LA SANTE EVOLUANT SUR UNE LONGUE PERIODE

INDIQUEZ CI-APRES LES DIFFICULTES DE SANTE

- SUIVI MDPH
- ASTHME
- ALLERGIE MEDICAMENTEUSE, précisez
- AUTRES, précisez

CONDUITE À TENIR

REGIME ALIMENTAIRE

- SANS PORC
- SANS VIANDE



VILLE DE SISTERON

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025 / 2026

POUR LES DIFFERENTES STRUCTURES MUNICIPALES

ENFANT

sexe : F | M

Nom Prénom

Date de naissance Age

Ecole Classe

RESPONSABLE LEGAL(E) 1

Nom Prénom

Date de naissance Lieu de naissance + département

Adresse

CP Ville

Tél. portable Tél. domicile

Email

Nom et Téléphone de l'employeur

RESPONSABLE LEGAL(E) 1

Nom Prénom

Date de naissance Lieu de naissance + département

Adresse

CP Ville

Tél. portable Tél. domicile

Email

Nom et Téléphone de l'employeur

Nom et Tél. du médecin de famille

NOM Prénom de l'enfant

INSCRIPTIONS – GARDERIE MUNICIPALE

GARDERIE MUNICIPALE

La réservation s'effectue au début de chaque trimestre auprès de la régie scolaire

J'autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant à la **GARDERIE**

Nom – Prénom Tél

Nom – Prénom Tél

Nom – Prénom Tél

Nom – Prénom Tél

POUR INFORMATION

Veillez remplir avec attention la fiche sanitaire de liaison concernant la santé de votre enfant.

La fiche sera également utilisée **aux Accueils de Loisirs des mercredis et des vacances**. Pour ces structures une inscription vous sera proposée en temps voulu.

A FOURNIR A L'INSCRIPTION cadre réservé à l'administration

Copie des vaccins Attestation de l'employeur : RESPONSABLE LEGAL(E) 1

Copie attestation d'assurance Attestation de l'employeur : RESPONSABLE LEGAL(E) 2

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL A L'UTILISATION DE DOCUMENTS AUDIOVISUELS ET PHOTOGRAPHIQUES J'autorise la ville de Sisteron: à utiliser l'image de mon enfant, à procéder à la reproduction et la communication de celle-ci à travers des documents photographiques et ou audiovisuels, à procéder à la reproduction et à l'exposition de tout support (réalisé dans toute brochure ou document de référence et sur tout support de promotion des activités de la Mairie de Sisteron expositions, articles de presse, brochure...)

La ville de Sisteron s'interdit expressément de procéder à une utilisation des documents photographiques et audiovisuels susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les documents, objets de la présente, dans toute exploitation préjudiciable. Je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de la Mairie de Sisteron, qui trouverait son origine dans l'exploitation des documents photographiques et audiovisuels, totale ou partielle. En conséquence de quoi, je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Par ailleurs, je garantis que mon enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image. En cas de refus : barrer le paragraphe.

ASSURANCES : Conformément à la loi du 17 Juillet 2001, nous vous informons que nous avons contracté une assurance qui couvre les préjudices mentionnés sur l'attestation (voir contrat au bureau des services). Si vous estimez que cette couverture est insuffisante, nous vous engageons à vous renseigner auprès de votre assureur et le cas échéant, de souscrire à une police qui vous convienne mieux.

RESTAURATION : Le restaurant scolaire est un service, non une obligation. En vertu du principe de la laïcité, la collectivité n'est pas tenue de satisfaire les demandes liées à la religion. L'enfant qui refuse de s'alimenter pour des raisons religieuses ou personnelles peut ne plus être accepté sur la structure pour des raisons évidentes du respect de son intégrité physique et morale ainsi que de sa santé. Cette mesure sera appliquée si lors d'un entretien préalable avec les parents aucun accord n'a abouti.

RGPD : Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné exclusivement à la Mairie de Sisteron en accord avec le Délégué à la Protection des Données (DPO) pour la finalité suivante : gestion de la restauration et garderie scolaire. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au DPO Sisteron : dpo@sisteron.fr .

Je soussigné (e)

responsable légal (e) de

atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des structures auxquelles est inscrit mon enfant et des éléments concernant le droit à l'image, l'assurance et la restauration.

J'autorise les services d'urgences ou le médecin à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Je déclare exacts les renseignements fournis.

Dans le cas de fausses déclarations la responsabilité de la ville sera dérogée.

Date :

Signature :